



COMMISSION PRATIQUES FEMININES

DISTRICTS DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT HAUTE-SAONE

Réunion du :	6 décembre 2022
A :	Besançon -siège du district Doubs/Territoire de Belfort - 9h30 - 12h30
Présents :	Stéphanie BARBIER - Marc TISSERAND - Michel MALIVERNAY- ChristopheGIRARDET

1) BILAN PHASE AUTOMNE

La commission exprime sa satisfaction quant à l'implication des clubs sur cette première partie de saison. Globalement les matches se sont joués aux dates programmées. Des matches ont été déplacés avec accord des deux clubs et nous avons eu beaucoup moins de matches remis que lors des saisons précédentes.

Les matches non joués au 20 décembre 2022 seront traités par la commission lors de sa prochaine réunion ;

La commission tient à rappeler, une fois de plus, que l'objectif premier reste de faire jouer nos licenciées et de leur programmer des matches intéressants d'où une organisation en plusieurs phases.

En revanche, si la plupart des matches se déroulent dans un excellent état d'esprit, il y a encore trop de comportements non acceptables. Sachons relativiser ! Les valeurs de plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité doivent nous animer en permanence. N'oublions jamais que pour que les licenciées d'un club puissent jouer, il faut qu'il y ait d'autres clubs !

2) PREPARATION DE LA PHASE PRINTEMPS

Les clubs ont la possibilité d'ajuster leurs équipes pour la phase printemps (ajout, retrait, modification de catégorie, ...). La commission souhaite adresser un mail à tous les clubs au plus tard courant semaine 50 avec échéance au vendredi 13 janvier 2023.

La commission se réunira courant semaine 3 pour organiser la phase printemps.

Les bases d'organisation pourraient être les suivantes :

- Séniors à 11 : au premier niveau un groupe de 6 équipes avec 3 accessions en R2 ligue BFC en fin de saison.
- Séniors à 8 : constitution de deux niveaux en fonction des résultats de la phase automne. En principe, 2 groupes au premier niveau.
- « Loisir » : organisation en fonction du nombre d'équipes engagées. A revoir lors de la prochaine réunion de la commission. En principe, matches retour.
- U17 à 11 : en principe un groupe de 6 au premier niveau et 2 groupes géographiques au deuxième niveau.

- U15 à 8 : il est envisagé à ce jour de constituer 3 niveaux en phase printemps afin de permettre de jouer entre équipes de niveau semblable.
- U13 à 8 : en principe organisation sur 3 niveaux avec 2 groupes par niveau..
- U11 à 8 : dans un premier temps, il est envisagé d'organiser des plateaux communs à nos deux districts en foot à 8 pour les équipes qui le souhaiteront les samedi 11 et 25 mars 2023.

3) FUTSAL

La commission avait envisagé d'organiser une finale du secteur « Doubs-Territoire de Belfort / Haute-Saône » avant la finale régionale Bourgogne-Franche-Comté. Compte-tenu des difficultés liées à la réservation des salles et l'organisation d'ensemble, pour cette saison nous n'aurons que la finale « séniors » avec 8 équipes (DTB : 6 et HS : 2). Elle aura lieu, en principe, le dimanche 29 janvier au gymnase de l'Axone à Montbéliard, l'horaire restant à préciser.

Nous espérons pouvoir concrétiser ce projet sur la saison 2023-2024.

4) COUPES

La commission rappelle que les finales étant programmées durant le week-end des 4 et 5 juin 2023 les clubs peuvent, dès maintenant, faire acte de candidature pour l'organisation de ces finales soit le samedi (U15-U17) , soit le dimanche (séniors à 8 et à 11). Pour rappel, 4 équipes en U15, 2 équipes en U17, 4 équipes en séniors à 8 et 2 équipes en séniors à 11.

Par ailleurs, toutes les équipes engagées dans nos compétitions en novembre sont automatiquement inscrites

Les équipes « foot loisir » peuvent demander leur inscription en coupe séniors à 8 en respectant les catégories d'âge soit aucune U15 et U16, et seulement 2 U17 surclassées médicalement.

Attention, le tour préliminaire aura lieu le week-end des 25 et 26 février 2023. Le tirage aura lieu en commission.

Pour les 1/8èmes de finale, le tirage est envisagé en « visio » durant la semaine 9.

5) CALENDRIER PRINTEMPS

Confirmation du calendrier présenté dès septembre avec reprise des championnats le samedi 4 mars et le dimanche 5 mars 2023.

6) DOSSIERS REGLEMENTAIRES ET DISCIPLINAIRES

- Match U17F du 12 novembre 2022 : Pontarlier – Besançon Football. Match arrêté suite à abandon de terrain de l'équipe Besançon Football La commission valide le résultat au moment de l'arrêt du match et donne 1 point de pénalité à Besançon Foot pour abandon de terrain. Amende de 75E pour abandon de terrain.

- Match U15F : La Romaine – La Gourgeonne/FC4Rivières. Le dossier concernant le comportement d'un dirigeant de l'équipe La

Gourgeonne/FC4Rivières est actuellement en appel au sein du district de Haute-Saône

- Match séniors à 8 du 27/11/2022 – La Romaine – Colombe. La feuille de match est validée. En revanche, conformément à la convention le dossier est transmis au district de Haute-Saône pour suites à donner quant au comportement de personnes accompagnant les deux équipes

- U17F – GJ Monts et Vallées – Saint Hippolyte du 8/10/2022. Interpellation du club de Saint Hippolyte sur une joueuses U18 de Monts et Vallées se présentant sans dérogation. Dossier solutionné à ce jour. Confirmation du résultat.

- GJ Bie du Doubs – Interpellation de la commission sur la participation de joueuses U16 voire U17 en U15 lors de la phase « septembre-octobre ». Situation réglée par le passage du club après recrutements complémentaires en U17 à 11 à compter de novembre 2022.

- GJ Rudipontain – Deux équipes en U13 avec des dérogations U14. Après interpellation de la commission, le club modifiera son organisation et engagera une équipe U15 et une équipe U13 en phase printemps.

7) QUESTION DIVERSE

Christophe GIRARDET a étudié les feuilles de matches « loisir » notamment sur les catégories d'âge des licenciées. Des contacts pourront être pris avec certains clubs susceptibles de basculer en « séniors à 8 ».

Prochaine réunion : jeudi 19 janvier à VESOUL à 9 H30

**Le Représentant du District de
HAUTE SAONE**

M.MALIVERNAY

**Le Représentant du District du
DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT**

C GIRARDET